République Française

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988

Deuxième circonscription de la Haute-Marne

Simone MARTIN

L'UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

Haut-Marnais, Haut-Marnaises,

Merci à vous qui dès le premier tour m'avez accordé votre confiance. Avec vous j'appelle pour le deuxième tour de ces élections législatives ceux et celles qui se sont abstenus, qui ont hésité... Tous ceux qui veulent pour la Haute-Marne un député qui s'engage à **être disponible pour Tous**.

La deuxième circonscription a besoin d'un député qui travaille pour la désenclaver, maintenir et développer le milieu rural, faire connaître Saint-Dizier et sa région, favoriser les conditions d'accueil indispensables aux entreprises et aux créations d'emplois.

Élue, et avec vous, je me consacrerai totalement à cette tâche.

Vous pouvez compter sur moi comme je compte sur vous.

LE 12 JUIN VOTEZ, FAITES VOTER

SIMONE MARTIN

ET

Daniel JACOMME



Vu le candidat

IMP. LE CEDRE BLEU - 52103 ST-DIZIER